

GOMEZ JEAN-PHILIPPE La ferme au délice royal rappelle Bourgu'Auvergnat



- Noms des modèles ou références concernés : **Bourgu'Auvergnat pour 1 personne 360 gr et 2 personnes 700 gr.**
- Marque : **La ferme au délice royal**
- Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le **01/01/2021** et le **31/12/2026**
- Conditionnements : **Conserves en verre**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2021 au 31/12/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Voir la liste fournie des points de ventes + Les ventes en lignes du site internet**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Absence de validation sanitaire auprès des autorités compétentes. Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité. Anomalie d'étiquetage, d'estampille sanitaire.**
- Risques encourus par le consommateur : **Anomalie d'étiquetage**
Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement
Autre risque

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 décembre 2026**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre